Compte rendu de la réunion des membres du comité consultatif EHDAA qui a eu lieu aux salles A & B au centre administratif, le mardi 17 mars 2026, 18 h 30.

Présences :

Barbin, Joanie – substitut, personnel professionnel
Bédard, Janie – membre parent
Bilodeau, Julie – membre parent
Bouchard, Patricia – direction primaire
Boucher, Carol Ann – CIUSSS MCQ
Carisse, Marie-Andrée – personnel enseignant
Croteau, Mélanie – membre parent
Fontaine, André – membre parent
Gosselin, Anick – Autisme Centre-du-Québec
Gosselin, Julie – personnel de soutien
Gourde, Mélissa – membre parent
Hamel, Sandie – membre parent
Noël, Jesse – membre parent
Ouellet, Martine – direction adjointe des SÉ
Tanguay, Marie-Catherine – membre parent
Trépanier L'Heureux, Claudia – personnel enseignant

Absences :

Paquet, Geneviève – personnel professionnel

1.0 ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Martine Ouellet et madame Janie Bédard, présidente, souhaitent la bienvenue aux membres du CCÉHDAA et procèdent à la vérification du quorum.

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Mélanie Croteau et appuyée par madame Sandie Hamel.

UNANIMEMENT RÉSOLU ADOPTÉ

3.0 LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 20 JANVIER 2026

L'adoption du compte rendu est proposée par madame Julie Bilodeau et appuyée par madame Marie-Catherine Tanguay.

UNANIMEMENT RÉSOLU ADOPTÉ

4.0 SUIVI AU COMPTE RENDU DU 20 JANVIER 2026

Il n'y a aucun suivi au compte rendu.

5.0 PRÉSENTATION SUR LA THÉMATIQUE DE LA DÉMARCHE TÉVA-TRANSITION ÉCOLE VIE ACTIVE

Personne invitée : Mme Julie Boulanger, conseillère pédagogique et Mme Mélanie Ouellette, enseignante

Madame Julie Boulanger et madame Mélanie Ouellette présentent la démarche TÉVA (Transition de l'école vers la vie active). Cette démarche, amorcée en milieu scolaire, vise à créer un filet de sécurité autour des jeunes qui s'apprêtent à quitter l'école pour intégrer la vie adulte. Une vidéo explicative récemment diffusée est présentée afin d'illustrer les grandes lignes de la démarche.

La TÉVA a pour objectif de préparer la transition vers la vie adulte à partir du projet de vie du jeune, en misant sur une collaboration entre celui-ci (au centre de la démarche), ses parents, les intervenants, les organismes communautaires et les employeurs. La démarche doit débuter environ trois ans avant la fin de la scolarisation et s'intègre au plan d'intervention ainsi qu'au programme éducatif.

Enfin, des ressources sont partagées, dont le site *Mon Accès au PFAE*, qui vise à soutenir les parents et les élèves dans la compréhension du Parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE). Madame Martine Ouellet mentionne qu'elle transmettra la présentation PowerPoint, qui contient des liens utiles.

6.0 PRÉSENTATION DU RAPPORT DE PLAINTES RELATIF AUX SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

Personne invitée : Mme Julie Garneau, secrétaire générale

Madame Julie Garneau présente le système de traitement des plaintes en place depuis trois ans et rappelle son obligation de produire un rapport annuel, conformément à la Loi sur l'instruction publique, notamment pour les élèves EHDAA.

Madame Martine Ouellet transmettra la présentation.

7.0 AVIS SUR L'AFFECTATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LE SERVICE AUX ÉLÈVES HDAA

À la suite de la présentation de Madame Plante, le comité consultatif EHDAA émet l'avis suivant concernant l'affectation des ressources financières pour le service aux élèves HDAA, pour l'année scolaire 2026-2027.

Il nous importe de réitérer l'importance de continuer à privilégier la réponse aux besoins particuliers des élèves, afin qu'ils puissent développer leur plein potentiel au sein d'un service approprié pour eux. Ainsi, notre croyance est à l'effet que nous investissons dans l'avenir de nos jeunes.

Le comité consultatif EHDAA souhaite porter à l'attention des milieux qu'il considère important de s'assurer que les besoins particuliers des élèves handicapés intégrés en classes régulières soient au cœur de l'organisation des services au sein du milieu.

Le comité consultatif EHDAA considère également essentiel de soutenir les classes spécialisées, afin

qu'elles disposent de ressources correspondant aux besoins des élèves, ainsi que les élèves à risque et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (élèves non identifiés), par un déploiement optimal des services complémentaires à tous les ordres d'enseignement.

8.0 SERVICES ÉDUCATIFS ADAPTÉS EHDAA

8.1 Organisation des services EHDAA 2025-2026

8.2 Parcours scolaire des élèves HDAA

Madame Martine Ouellet présente la mise à jour du portrait d'août pour l'année scolaire 2025-2026 concernant les classes spécialisées au CSSBF.

Elle précise que ces ajustements découlent des décisions de classement prises au printemps pour l'année 2025-2026.

Madame Martine Ouellet présente deux documents (préscolaire/primaire et secondaire) portant sur les différents types de parcours scolaires, offrant un portrait global des classes. Cet outil vise à soutenir les équipes dans la démarche de classement et lors des rencontres de plan d'intervention, en favorisant une réflexion sur les différentes possibilités de services éducatifs adaptés.

Le document révisé, intitulé *Le parcours scolaire des élèves handicapés*, démontre également que l'ensemble des interventions s'appuie sur le projet de vie de l'élève, lequel peut évoluer dans le temps en fonction des visées éducatives, elles-mêmes susceptibles de se transformer.

9.0 DÉCLARATION DES EFFECTIFS SCOLAIRES

9.1 Codes de difficultés locaux et ministériels : explications

9.2 Nombre d'élèves handicapés

Madame Martine Ouellet présente la signification des codes de difficulté ministériels et le processus pour déclarer ceux-ci.

La façon de desservir les élèves déclarés handicapés a été révisée en vue de l'année scolaire 2026-2027 et elle sera présentée aux membres lors de la réunion de mai. Elle rappelle que la déclaration des effectifs demeure nécessaire, puisqu'elle permet l'organisation des groupes et l'ajustement des ratios. Elle précise également que, malgré le changement de modèle, les services continueront d'être offerts afin de répondre aux besoins des élèves.

Madame Ouellet présente ensuite le nombre d'élèves qui furent déclarés handicapés selon la dernière déclaration des effectifs scolaires, le 30 septembre 2025.

Un questionnement est soulevé concernant la situation d'un élève présentant plusieurs diagnostics. Il est précisé qu'il n'est pas possible d'attribuer plus d'un code à un élève. Le code retenu doit correspondre à la condition qui occasionne le plus de limitations fonctionnelles pour l'élève dans son parcours scolaire.

10.0 COMPTE RENDU DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Janie Bédard présente les points saillants de la dernière rencontre du comité de parents.

11.0 RENCONTRE DU 26 MAI 2026 : VISITE DE L'ÉCOLE PIE X

La prochaine rencontre aura lieu le 26 mai 2026.

Madame Patricia Bouchard précise qu'une collation nous sera servie, préparée par les élèves des Petits pas et des Monarques! Il est mentionné que les participants doivent avoir des chaussures d'intérieur.

Madame Martine Ouellet transmettra l'adresse du lieu de rencontre et le point de rencontre des membres sera situé au secrétariat.

12.0 AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

13.0 LEVÉE DE LA RÉUNION

La levée de la réunion est proposée à 20 h 32 par madame Anick Gosselin et appuyée par madame Julie Gosselin.

UNANIMEMENT RÉSOLU ADOPTÉ

Joanie Barbin, secrétaire